



Solde de tout compte et declaration ASSEDIC

Par **Bigbazar**, le **07/10/2015** à **17:44**

Bonjour,
Je viens de recevoir la semaine dernière mon ultime lettre de licenciement, après 4 mois de bataille en abandon de poste. (5 lettres en recommandé aux total sur les 4 mois)
J'ai du contacté moi même le siège de mon entreprise, afin qu'il me l'envoie, et cela déjà plus d'une semaine après l'accord de l'inspectrice du travail. (J'étais un élu protégé)
Mais je n'ai ni mon solde, ni ma déclaration ASSEDIC, ni mon droit a la formation ni info sur ma mutuelle.
J'ai du "survivre" pendant ces 4 longs mois sans salaire, et n'ai pu entreprendre aucune démarches administratives.
Suis-je dans le droit d'aller aux prud'hommes pour demander des indemnités à mon ex employeur?
Merci d'avance